



MENTAL HEALTH EUROPE – SANTE MENTALE EUROPE aisbl
Boulevard Clovis 7, B-1000 Brussels
Tel +32 2 280 04 68 - Fax +32 2 280 16 04
E-Mail: info@mhe-sme.org
www.mhe-sme.org

**CONTRIBUTION DE SME A L'ÉVALUATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL
2010
AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX (FRA)**

Nom de l'organisation

Santé Mentale Europe

Domaine d'action et activités principales de Mental Health Europe – Santé Mentale Europe

Santé Mentale Europe (SME) est une organisation non gouvernementale qui travaille à la promotion de la santé mentale positive, à la prévention des troubles mentaux, à l'amélioration des soins, à la défense de l'inclusion sociale et à la protection des droits fondamentaux des (ex)usagers des services de santé mentale, de leurs familles et de leurs soignants.

Contact

Roselyne Bourgon
Responsable des questions liées aux droits de l'Homme
Boulevard Clovis 7
1000 Bruxelles
Belgique
Tel. +32 2 280 04 68
Courriel roselyne.bourgon@mhe-sme.org

Remarques sur les méthodes et la pertinence des thèmes de recherche du Rapport Annuel 2010 de la FRA

1) Recherche et analyse;

Santé Mentale Europe souhaite encourager l'Agence des Droits Fondamentaux à organiser la collecte de données relatives au nombre de personnes atteintes de problèmes de santé mentale et victimes de violations de leurs droits fondamentaux ainsi que la collecte de données relatives à l'ampleur et la gravité des problèmes mentionnés ci-dessus.

Santé Mentale Europe est engagée dans le domaine de la non-discrimination et lutte contre la discrimination multiple à l'égard des personnes ayant des problèmes de santé mentale. Santé Mentale Europe souhaite encourager l'Agence des Droits Fondamentaux à continuer la recherche et la collecte de données sur la discrimination multiple, celle-ci étant l'une des thématiques clés de la santé mentale. Les études nous montrent que la discrimination se fonde le plus souvent sur le concept de race et de genre ainsi que sur l'âge, les problèmes de santé mentale n'étant malheureusement pas inclus dans les données étudiées. Santé Mentale Europe regrette cette situation et souhaite recommander à l'Agence des Droits Fondamentaux de contrôler et récolter plus de données à ce sujet afin de se concentrer davantage sur les spécificités de la discrimination multiple chez les personnes souffrant de problèmes de santé mentale.

Troisièmement, Santé Mentale Europe souhaite recommander à l'Agence des Droits Fondamentaux d'effectuer des recherches sur l'équilibre des coûts et des bénéfices au niveau de l'Union européenne à l'occasion de l'adoption de la définition du handicap présente dans la Convention de l'ONU relative aux Droits des Personnes Handicapées. Cette définition du handicap étant très large, elle englobe par conséquent plus d'aspects de la santé mentale et mérite d'être soutenue et prise en grande considération.

2) Communication et sensibilisation;

On constate une forte atteinte des droits de l'Homme des personnes affectées par des problèmes de santé mentale et ce dans de nombreux domaines, y compris celui de l'emploi, dû à la stigmatisation et aux préjudices qui existent toujours autour des maladies mentales. Les conséquences sur la vie des personnes atteintes de problèmes de santé mentale sont ainsi multiples: exclusion du marché du travail, du logement et par conséquent d'autres services comme les services de soins de santé. Les personnes atteintes de problèmes de santé mentale sont une goutte d'eau dans la mer en ce qui concerne le nombre d'atteintes aux Droits de l'Homme. Santé Mentale Europe souhaiterait que la FRA mette en exergue la problématique des atteintes aux droits de l'Homme au niveau mondial et qu'elle s'attaque tout particulièrement à ces problématiques sous l'angle de leur relation à la thématique de la santé mentale. L'Agence des Droits Fondamentaux devrait prendre en considération et montrer les bienfaits d'une société inclusive même pendant les périodes de crise financière et sociale. Pour montrer l'importance de l'inclusion sociale, il serait particulièrement utile de fournir des statistiques sur le nombre de problèmes de santé mentale survenant au cours d'une vie. Santé Mentale Europe encourage la FRA à lancer des campagnes autour du thème de la discrimination comme il a été fait par le Conseil d'Europe lors de la campagne « Tous différents – Tous égaux » dans le cadre de l'Année européenne du Dialogue Interculturel 2008.

3) Réseau et éducation;

Il revient à l'Agence des Droits Fondamentaux de prendre en charge l'éducation sachant que celle-ci aidera la population à prendre connaissance des personnes

exposées à la violation des droits de l'Homme ainsi que des droits fondamentaux de tout un chacun. L'éducation est le premier pas vers la pleine intégration des personnes atteintes de problèmes de santé mentale puisqu'elle aiderait à lutter contre la stigmatisation en éduquant sur ce que c'est la maladie mentale et ses conséquences sur la vie des personnes portant un tel fardeau.

Santé Mentale Europe, Février 2009